



Ville de Genève

Département municipal
de la culture et du tourisme

Musée d'ethnographie

Directeur: L. Necker

Conservateurs:

Dép. Afrique: C. Savary
Dép. Amérique: D. Schœpf
Dép. Asie: J. Eracle
Dép. Europe: B. Crettaz

Genève, le 7 novembre 1991

Monsieur
Alain VAISSADE
Conseiller administratif
délégué aux affaires
culturelles
19, route de Malagnou
case postale 9
1211 GENEVE 17

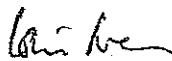
Monsieur le Conseiller administratif,

Ainsi que je vous en avais fait part oralement, je viens de recevoir M. Baker, Directeur du Musée National de Nouvelle-Zélande, qui demande au nom du peuple autochtone Maori, la restitution d'une tête momifiée qui se trouve dans notre collection sous le numéro 24584 (voir documents en annexe).

Comme je vous l'avais indiqué, il me paraît légitime que cette tête, qui est un reste humain plus qu'un objet ethnographique, soit rendue aux descendants.

Si vous êtes du même avis, je vous serais donc reconnaissant, soit de nous faire parvenir une autorisation de restitution, soit, autre solution assez couramment pratiquée, d'après M. Baker, de nous donner l'autorisation de faire un prêt permanent de cette pièce au Musée National de Nouvelle-Zélande.

En vous remerciant d'avance, je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller administratif, en mes sentiments dévoués.


Louis NECKER
Directeur

Annexes: 1) Documents relatifs à l'entrée de cette pièce dans les Musées genevois

2) Documents remis par M. Baker